

L'ABELLE.

Le Bureau et l'Imprimerie de L'ABELLE... 23 AVRIL 1830.

INTERIEUR.

La représentation qui doit avoir lieu ce soir au Théâtre d'Orléans, et que l'administration appelle à juste titre une grande soirée musicale, offre aux amateurs l'attrait d'un plaisir rare par la présence d'une virtuose célèbre qui n'est ici qu'en passant, et la réunion des premiers artistes de notre théâtre. Mad. Féron, qui nous a prouvé que son talent était digne de la réputation et des éloges qui l'ont précédé, chante dans le Bouffe et le Tailleur, deux morceaux italiens choisis. Ce personnage principal de la pièce, est un devoir de donner un concert le lendemain, et une cantatrice (Mad. Féron) qui doit chanter à ce concert, vient répéter devant lui. Les morceaux qu'elle chante sont: la cavatine de la GAZZA LADRA. "Di piacer mi balza il cor," l'admirable cavatine de Meyer, "Que dico mal d'amore," et les variations composées par elle par Puggita, "Nel cor più non mi sento." Loin de blâmer l'administration nous devons la louer de l'idée qu'elle a eue, puisque par cette petite supercherie elle trouve le moyen de faire briller l'ivoire flexible et harmonieuse de Mad. Féron, et cela sans nuire en rien à la marche et à l'intérêt de la pièce. Entre l'opéra et le vaudeville qui doit terminer le spectacle, Mad. Féron chantera avec Mlle. Massieu le charmant duo de la GAZZA LADRA, "Ed è per caso memoria." Nous le répétons, ce spectacle promet aux amateurs une soirée des plus agréables, tout ce que l'art des Rossini a d'impressionnant et de délicieux. Mlle. Mariage et Mad. Milon (qui joue le rôle de Célestine dans le Bouffe) sont jolies, et certes ce n'est pas à leur désavantage; et nous sommes encore tout plein de l'enthousiasme que Mad. Féron a excité au milieu de nous: toutes trois seront réunies ce soir; accueues donc critiques sévères et dilatait plus traitables, vous comparerez, vous jugerez, vous applaudirez, selon vos goûts et fantaisies; mais tous, si vous voulez être francs, vous avouerez que, en vous promettant de plaisir, nous ne vous avons pas trompés.

EXTERIEUR.

PORTUGAL. Lisbonne, 3 Février. On vient d'arrêter un Français qui travaillait au consulat-général de France à Lisbonne, et que l'on accuse d'être le foyer des correspondances politiques qui parviennent dans diverses feuilles de France et d'Angleterre. Le consul fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir sa mise en liberté. LISBONNE, 31 Janvier. On a découvert que le marquis de Charvot et ses nombreux satellites avaient formé le projet de renverser le trône de l'usurpateur. Déjà le marquis et plusieurs complaisants étaient partis de Lisbonne pour aller se réunir à leurs partisans de Tras-os-Montes; mais le corrigidor de Coimbra reçut l'ordre d'arrêter à son passage le marquis et tous ses compagnons, ce qui a été exécuté. On dit que l'usurpateur ne vent pas encore sévir, et qu'il tiendra cette affaire secrète jusqu'à nouvel ordre. Le consul général de Naples, qui était parti pour assister au mariage du roi d'Espagne, et pour complimenter son monarque, est de retour depuis quatre jours. On dit qu'il a apporté la réponse de S. M. S. à une lettre de don Miguel, dans laquelle il demandait à François Ier. la main d'une princesse napolitaine. Il paraît que le roi de Naples n'a pas agréé cette demande, mais le consul a-t-il été fort mal reçu au palais de Quelos. Le nonce du pape est depuis quelques jours invisible; on dit même que S. Exc. est parti depuis le 20. Don Miguel veut forcer tous les hommes, depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 45 ans, à s'enrôler dans les gardes royalistes, on dit que les Brésiliens sont déjà aux portes de Lisbonne. Il résulte de tout ce bouleversement un mécontentement général. Deux individus qui a eu lieu dernièrement, deux individus ont péri dans les flammes et vingt-un ont été blessés.

ITALIE.

Florence, 3 Février. Enfin, l'ouverture du port libre de notre ville a eu lieu avant hier 1er février, au milieu de la joie générale. Des milliers de barques, chargées de marchandises, sont arrivées de l'île Saint-Georges par tous nos canaux. Les rues, les places publiques étaient encombrées d'une multitude immense. Les magasins étaient ornés de drapeaux. L'archiduc Reyier assistait en cognito à ce spectacle. Le soir, la ville a été illuminée; hier, cet heureux événement a été célébré dans notre cathédrale par une fête religieuse. Le patriarche de Venise, dans un discours plein d'unction et de vérité, nous a fait pressager un meilleur avenir. Il est à remarquer que, dans cette fête nationale, l'autorité avait engagé les soldats autrichiens à rester dans leurs respectives garnisons; le service public a été fait par les gardes urbaines; aussi l'ordre et la tranquillité ont-ils régné partout. Il règne une activité toute particulière dans nos communières autrichiens. Il paraît que de nouvelles nouvelles sont parvenues aux oreilles de Metternich, S. Exc. a ordonné de redoubler de zèle, et de lui fournir une statistique de toutes les personnes suspectes. Ce bruit a répandu l'a-

arme, et chacun, craignant d'être marqué à l'encre rouge, évite de parler en public. Quoique les sociétés particulières ne soient pas défendues par la police, on se rassemble rarement à présent, dans la crainte d'éveiller l'attention des argus autrichiens, et de devenir suspect sans le savoir. L'Adige nous a offert cette année un spectacle nouveau et inconnu jusqu'à présent. Le 13 de ce mois cette rivière, qui est très-rapide, était prise depuis Ponte della Pietra jusqu'à quelques milles de la ville. La glace était si épaisse qu'on y passait à pied. Le 25 s'est opérée la débâcle, et ce phénomène, extraordinaire chez nous, a occasionné beaucoup d'accidents et beaucoup de mal à tous les établissements riverains. Plusieurs moulins ont été emportés par les glaces, et d'autres sont hors d'état de servir.

BURDE. Stockholm, 29 Janvier. Le roi a donné audience à une députation de la bourgeoisie, qui s'était présentée pour réclamer sa protection contre le séle inconsideré qui veut abolir tout-à-coup les privilèges accordés par la loi fondamentale à la bourgeoisie, en introduisant une liberté illimitée pour toute espèce d'industrie. Le roi a répondu: "Messieurs, en qualité de protecteur au système des privilèges des quatre ordres du royaume, je dois faire une distinction entre ce qui porte le caractère d'une interprétation pure et simple de nos privilèges, et ce que peuvent réclamer les besoins du temps. En engageant un ordre à renoncer aux immunités que lui a concédées le souverain à une époque où le pays pouvait les premiers fondements de son commerce et de son industrie, il est été à désirer qu'on eût pu déposer sur l'autel de la patrie l'équivalent des sacrifices qu'on demandait à cet ordre. La démarche que vous faites me fournit l'occasion de vous rappeler ce que je dis à votre ordre, lors de la clôture de la diète de 1815: "Aux yeux d'un citoyen, la couronne civique doit avoir plus de valeur que toute autre couronne de gloire." Pour que personne ne vous dispute cette couronne, unissez-vous avec confiance à votre roi. J'examinerai avec l'attention qu'elle réclame les observations que vous m'avez faites. Défenseur des droits de tous, je n'oublierai pas les vôtres. Vous avez les mêmes droits que les autres Suédois à la justice et à la bienveillance de votre roi."

FEUILLETON.

COMEDIE INEDITTE DE PAUL-LOUIS COURBIER. On nous communique une lettre inédite de Paul-Louis Courier qui constate un fait curieux: l'ex-sanonier à cheval, le vigneron de Vézère, travaillait à une comédie. Il est inutile d'ajouter que cette comédie ne se trouve pas dans ses œuvres complètes. Nous donnons cette lettre tout entière avec la date, le post-scriptum, et la suscription, qui est elle-même assez curieuse.

Monsieur Perlet, acteur célèbre, A Rouen le 20 Mai, 1833. Monsieur, Je regrette beaucoup de ne m'être point trouvé à ma maison de Beauregard quand vous êtes venu la voir. J'ai dans l'idée que vous et moi nous eussions fait affaire ensemble. Car la demeure vous convient dans le projet où vous êtes, à ce que l'on m'a dit, de vivre à la campagne. Vous n'en trouvez point de mieux située ni de plus agréable dans cette belle province de Touraine, et avec l'envie que j'ai de vous avoir pour voisin, il se fait étrange que je ne passe pas vous accommoder. On est venu de votre part vous l'interdire et prendre connaissance des terres. Je n'avais dessein de vendre avec cette maison que quinze ou vingt arpents, mais j'y en joudrai quarante-cinq et même plus si vous le desirez. Vous n'imaginez pas, monsieur, quel sacrifice je fais en cela; cette terre, que je viens d'acquiescer avec beaucoup de difficultés, est sans prix pour moi. Il n'y en a point de pareille au monde. C'est un sable fécond qui produit tous les ans. Rien ne ressemble mieux au sol de l'Egypte et du Nil. Quant au prix, soyez sûr, Mr., que je ne vous ferai point faire une mauvaise affaire. Je souhaite au contraire que vous soyez content, et j'ai pour cela des raisons dont vous ne pouvez douter pas. J'ai plus besoin de vos avis et de vos conseils que vous n'avez besoin de ma terre: s'il faut vous dire la vérité, monsieur, je fais une comédie, que personne apparemment ne verra, si ce n'est vous quand par hasard vous serez devenu mon voisin. Je veux vendre la maison et quarante-cinq arpents cinquante mille francs. Dans ce prix, les bâtiments sont comptés pour rien. Je puis ajouter à cela trente huit arpents de terres contiguës, mais moins chères, parce qu'elles sont situées en lieu plus élevé. Cette seconde partie, avec les bâtiments de ferme, vaut trente mille francs. Je ne la céderais à nul autre que vous. On m'assure que M. Tiercein, votre beau père, aime la chasse. J'ai de quoi le satisfaire en cela dans ma forêt de Larcol, sur les hauteurs de Beauregard. Pour moi, je ne chasse jamais. Je la ferai garder pour vous. Vous y pourriez même mettre un garde, ou vous arranger avec le mien, et la chasse vous appartiendrait. Devenant propriétaire de Beauregard, si vous le voulez faire valoir vous-même, ce qui est le meilleur moyen d'en tirer parti, nous vous aiderons, ma femme et moi, de nos avis et de notre expérience. Nous vous épargnerons ainsi un apprentissage coûteux, et qui souvent rebute les novices en agriculture. Si vous aimez mieux louer vos terres, nous vous procurerons de bons cultivateurs, ou nous serons nous mêmes

vos fermiers. Enfin, monsieur, nous ferons tout pour que vous ayez à vous louer de votre acquisition. Nous nous tiendrons heureux de pouvoir contribuer à la satisfaction de personnes telles que vous et M. Tiercein. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et obé. serv. COURBIER.

LES CHAUVIGNONS ET LES JÉSUITES D'AVIGNON. Elle n'est ni belliqueuse ni commerçante, la très ancienne et très-noble cité d'Avignon; mais elle a toujours été connue par son attachement aux doctrines ultramontaines. Vendue par la reine Jeanne de Naples quatre-vingt mille écus au pape Clément VI, elle conserve avec soin les cicatrices de la lèpre papale. Que s'il vous arrivait de douter publiquement que le bienheureux saint Bénédicte ait jeté le pont d'Avignon dans une nuit, quelques habitants vous égareraient avec le même sang froid qu'ils ont brulé le philosophe Vaini et assassiné le maréchal Brunet. Il est tout naturel qu'élevés dans d'anciens sages principes, ils aient reçu les jésuites lorsqu'ils les baillayot de tous les points de la France. C'est là que les bons pères ont trouvé leur champ d'aisle. Leur industrie, comme partout ailleurs, consiste à broûiller les familles, à planter des croix, ou à en faire passer dans l'air en plein midi. Malgré les nombreux miracles dont ils ont gratifié l'ancienne capitale du comtat Venaissin, leurs prières n'ont pu empêcher de voir pour empêcher la Durance d'emporter trois arches du pont d'Avignon, véritable chef-d'œuvre, de non à saint Benet, mais bien à Napoléon Bonaparte, et le froid de descendre à onze degrés au-dessous de zéro, ce qui a rendu à la plus profonde misère les malheureux habitants. L'évêque d'Avignon n'est pas de ceux qui font de la politique dans leurs mandements, et condamnent la Charte au feu dans leurs lettres pastorales; il se borne à soulager son troupeau et ne le tond jamais. "Si les pauvres ont froid, a-t-il dit au maire, qu'ils viennent se chauffer chez moi; s'ils ont faim, distribuez leur ces quinze mille francs que je vous remets. Au surplus, comme l'église de Saint-Genès est assez grande, couvrez-les la momentanément en chauffoir public, et appelez y les pauvres."

L'église de Saint-Genès est à nous, ont répliqué les jésuites; elle a été d'abord souillée par les assemblées populaires pendant la révolution; les dévotionnaires venaient y chanter les hymnes de la liberté et proclamer leur mépris pour l'autorité de Rome et du légat; elle a été souillée par la restauration qui l'avait transformée en Bourse, comme si le temple du vrai Dieu devait servir aux trafics du commerce. Aujourd'hui qu'elle est retournée à sa primitive destination, nous ne souffrirons pas que la philanthropie la convertisse en chauffoir public. Monseigneur l'évêque est maître de disposer de son hôtel épiscopal comme il l'entendra. M. le maire de donner des bals et des concerts dans les salons de la mairie; pour nous, nous ne prêterons point l'église à cette œuvre de damnation. Si les pauvres ont froid, qu'ils viennent se chauffer à la parole de Dieu, les sermons ne leur manqueront pas, et s'ils ont faim, qu'ils viennent communier à la sainte table, sous les apparences du pain et du vin, ils n'auront point d'indigestion. Et dans le courant de cet hiver, qui n'est pas encore fini, plus de mille personnes ont péri de froid et d'indigestion dans la jésuitique cité d'Avignon, qui a pour armes ses clés de paradis en sautoir, et pour devise: Solo fides illustrat.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Expéditions. Brick William, Taylor, Havana, L. H. Gale; Geo. George, Brown, Boston, Capitaine; Navire Ohio, Garvia, New-York, S. P. Morgan et Co. Navire Geo. Canaing, Stevenson, Liverpool, Gordon, Forstall et Co. Navire Triad, Given, Liverpool, L. H. Gale; Navire Illinois, Waterman, New-York, Fuster et Hutton. Brick Erie, McManus, Baltimore, Capitaine; Geo. Elizabeth, Foyath, Pensacole, Capt. Geo. Virginia, Miller, Mobile, Capt. Geo. Galaxy, Blish, Barrataria, J. W. Escharle et Co. Bateau New-Orleans, Sawyer, Savannah, Capt. Bateau Elm, Bathua, Charleston, S. P. Morgan et Co. Arrivés. Bateau de remorque Grampus, Leech, de la passe du S. O., ayant mis en mer le navire Spar-tan—il a amené dans le port le navire Thomas Dickenson et le brick Wm. Henry. Le navire Tennessee était en dehors de la barre, le navire New-England en rivière, ainsi que plusieurs autres navires et bricks nous inconnus. Partit de la passe de S. O. le 20, à 9 heures du matin. Bateau de remorque Atlas, Hodgson, de la

passé du S. O., ayant amené dans le port le brick Columbus et Vernoe—il a amené dans le port les navires Saratoga et Eleanor, du Havre. Geo. Peyarro, Shannon, Apalachicola avec du coton. Bateau à vapeur Souvenir, Street, de Lafourche, avec 101 bts tabac, 21 balles coton, 38 bis, 4 bis sucre etc. à divers consignataires—99 passagers. Bateau à vapeur Pawhatan, Luke, Louisville, avec 151 bts tabac, Wallace, Lambeth et Pope, 31 balles coton et 51 et 61 à Lee, William et Lee, et autres articles à divers. Entrés. Navire Saratoga, Ragon, Havre, sur lest. Nav. Kelson, Childs, Havre, avec des tuiles. Brick Pulaski, Webb, Thomastown, avec de la chaux et capitaine. Brick Wm. Henry, Johnson Philadelphie avec un chargement assorti, (pour les noms des consignataires, voyez la page anglaise.) Navire Thomas Dickenson, Antony, de Liverpool, avec un chargement assorti à Harrison, Brown et Co., Whiting, Shark et Co; Statson et Avery; Curdell, Kilshaw et Co.

THEATRE D'ORLEANS.

4ème. Représentation de Madame FERON. Jeudi, 22 Avril 1830, grande soirée musicale MADAME FERON. MADemoiselle MARIAGE. MADAME MILON. MONSIEUR PRIVAT. Une représentation du Bouffe et le Tailleur, Opéra en un acte, musique de Gosselin. Dans le courant de cet ouvrage MADAME FERON introduira la charmante cavatine de la GAZZA Ladra ou la Pie Volante "Di piacer mi balza il Cor," par Rossini. L'admirable Cavatine de Meyer, "Que dico mal d'Amore," et les célèbres variations composées expressément pour elle par Puggita: "Nel cor più non mi sento," accompagnée par elle sur le Piano, et avec Mr. Privat, le célèbre leçon en duo "Con Fanciulla," musique de Fioravanti. Entre les deux pièces, Madame Féron et Mademoiselle Mariage, chanteront le superbe duo de LA PIE VOLANTE, "Ebben per caso memoria," musique de Rossini.—Le spectacle sera terminé par ANGELINE, ou la CHAMPENOISE, Vanderville en un acte par Mlle Théolon et Dumersan. Inconnu à la première représentation de Epiode de 1812, ou l'Épionne Russe, Vanderville en trois actes ord. d'une décoration de scène, entièrement nouvelle, peinte par M. Deroy.

J. GIRAudeau.

L'HONNEUR de prévenir le public, et de lui offrir, qu'il sera dimanche prochain l'ouverture de l'hôtel Pontchartrain au Bas du Beyon, et qu'il aura constamment et à toute heure des mets de première qualité et des vins excellents, 22 Avril—5

UN BILLARD à vendre à bon marché.

S'adresser depuis 8 heures jusqu'à midi, rue St. Pierre No. 121. 22 av.—5f.

VENTE PAR LE MARSHAL.

VENTE PAR LE MARSHAL. EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Samedi 1er Mai prochain, au café de la Bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, à midi et demi, une Maison avec un Terrain, situés au faubourg Trémi, ayant 26 pieds de face à la rue des Marais, sur 115 de profondeur, entre les rues St. Philippe et Ursulines. La maison est entièrement neuve, elle se compose de 2 chambres sur le devant et 3 petites chambres et une galerie sur le derrière. Saisi pour satisfaire à un jugement en faveur de R. B. Oustan. L. DAUNOY, marshal.

Spencer contre Blatsmyer.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente le Samedi 1er Mai prochain, à quatre heures, sur les lieux, rue du Camp, entre celles Girod et Julie, 5 pipes, très grandes (contenant environ 1800 gallons, 145 bayes à laver, un cheval et un dray, une quantité de bois à cerceaux et différents autres articles, tels que 6 chaises, une table, un miroir, etc. saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshal.

J. Barre contre J. Gallier, E. Collin contre le même; J. Russel contre le même.

EN vertu de trois ordres de saisie à moi adressés par l'hon. G. Prévot, j'exposerai en vente, le Vendredi 30 courant, à 4 heures, dans la rue Philippi, faubourg Ste. Marie, au coin de la rue Girod, une quantité de meubles, consistant en bois de lit, matras, chaises, miroirs &c. L. DAUNOY, Marshal.

Alexandre Baron vs Charles Livingston.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. C. Maurian, Juge Président de la Cour de Cité j'exposerai en vente Mardi 27 Avril, à la Bourse un Superbe PIANO.—Saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshal.

Samedi 24 avril Le Tirage de la 8e. classe de la Loterie de 1830, DE L'EGLISE CATHOLIQUE. Des Ratchitoches AURA LIEU à la Bourse Hewlett. GROS LOT: \$10,000. Prix des billets: entiers quatre piastres, coupons en proportion. 22 avril J. B. FAGET, Direct. UNE Dame Française pourrait enseigner tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune personne, et en ayant fourni la preuve depuis qu'elle habite la Louisiane, désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargerait de l'éducation d'une ou de plusieurs demoiselles. S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Pilié, près la Bourse. 19 Avril.—5fps

VENTES A L'ENCAIN. PAR J. LE CARPENTIER & Co. VENDREDI 23 AVRIL, il sera vendu à 4 heures, au coin des rues St. Philippe et Chartres, un assortiment de MEUBLES, tels que bois de lit, tables, commodes, tables à manger, armoires, toilette, services en verre et en argent, &c. Ces objets ont servi à l'usage d'une famille qui se dispose à quitter le pays. Conditions:—Toute somme de \$100, comptant; au-dessus, 60 jours de crédit. 21 av.—2

PAR F. DUTILLET. F. L. Mar. Mal 1830, à midi précis, au café de la Bourse, en compagnie des rues St. Louis et Chartres, il sera vendu:

1°. LA SALLE DE DANSE: construite sous le nom de Théâtre M. Philipe, ayant un vestibule avec des bureaux, une salle de rafraichissements ou café, et dans l'ancienne salle du théâtre, les loges des premières, des secondes, et les bancs qui ont servi au parterre, le tout en bon état; et à l'extérieur, une cour avec portail, un petit bâtiment à étage qui a été bâti pour l'usage du théâtre, un jardin, un puits et des latrines—le tout est établi sur un terrain mesurant 60 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 180 pieds de profondeur.

2°. UNE MAISON attenante au dit théâtre, consistant en deux corps de logis séparés, et composé de deux grands magasins, de six chambres contiguës, deux cours, deux puits, deux cuisines, chambres et cave, le tout au rez-de-chaussée; et au dessus des cuisines, plusieurs chambres à coucher; le terrain sur lequel est bâtie cette maison mesure 62 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 90 pieds de profondeur.

3°. La jouissance à bail, pour \$300 par an à l'état, jusqu'en l'année 1841, d'une maison rue Jefferson, bâtie sur le terrain de l'Etat, composée de trois logements séparés, ayant chacun 18 pieds 8 pouces français de face à la rue Jefferson, sur 36 pieds de profondeur, ou les trois ensemble, 36 pieds sur 56. Chaque partie de logis est composée d'un magasin, d'un arrière-magasin et de plusieurs chambres à coucher au-dessus; plus, une cour, une cuisine, un bucher, et au-dessus de ces derniers une chambre à coucher.

S'adresser à Mr. ANTOINE ABAT, qui on pourra traiter à l'amiable avant l'époque fixée ci-dessus pour la vente. Conditions:—1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothéqué spéciale jusqu'à parfait paiement. 20 avril—11

PAR F. DUTILLET.

Il sera vendu le Lundi, 26 du courant, à 4 heures de l'après-midi, dans la maison attenante au Théâtre St. Philippe.—Une quantité de MEUBLES, consistant en Sideboards, Tables, Bureaux, Armoires, Chaises, Glaces, Bois de lit, &c., appartenant à une personne qui part pour France, et sont vendus pour cette raison. Conditions, au moment de la vente. 20 Avril—5

PAR T. MOSSY.

LUNDI 26 du courant, à 4 heures de l'après midi, dans un terrain vacant vis-à-vis MM. P. Yrous, Rivarde & Co., rue Testoune, il sera vendu un assortiment de CHAUDIERES à sucre des meilleurs manufacturés. Savoir: 8 de 56 pouces, 8 de 48, 8 de 44, 8 de 34, 4 de 42, 4 de 48, 4 de 54, 4 de 60. 48 chaudières composant 12 jeux. 19 avril

BEAUX TERRAINS A VENDRE.

Il sera vendu au Café de la Bourse, le Samedi 1er Mai à midi. NEUF TERRAINS situés au faubourg de l'Annonciation, en face des rues de la Vieille Levée au Marché et Place de la Vieille Marche, la position avantageuse de ces terrains en raison de leur proximité du fleuve, l'affluence des embarcations qui abondent dans cette partie du faubourg ou le mouillage est très bon, et l'accroissement considérable de la population dans ce quartier offrent une très belle perspective aux spéculateurs et autres qui sont invités à ne pas laisser échapper l'occasion de faire une brillante affaire. Conditions:—8, 16 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothéqué spéciale jusqu'à parfait paiement. Le plan peut être vu au magasin d'encan de L. T. Bauduc et sera déposé à la Bourse de Hewlett quelques jours avant la criée. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs et par Félix de Armas, not. public. 12 avril.

LE BATAILLON D'ARTILLERIE.

LEMBIE prendra les armes dimanche 25 avril courant, à 4 heures et demie précises du matin.—Équipement complet, pantalons blancs. Farouet, COHEN, sergent-major.

NUMEROS sortis au tirage de la 5me. classe de la Loterie de l'Eglise Evangélique française:

14 22 21 11

Le lot de \$1200, Nos. 22—14—21 a été vendu au bureau du Directeur, rue de Chartres No 45. Les propriétaires de lots gagnants sont de nouveau invités à les présenter pour le paiement, ou le renouvellement dans la LOTERIE DE BATON ROUGE, Le 8: \$12000 et \$4000, gros lots, elle sera tirée Mercredi, prochain. Billets \$4; parties en proportion, au bureau de MALCOLM, Rue de Chartres, No. 54. La Classe (Extra) No. 5 de la Loterie de l'Eglise Evangélique Française sera tirée le Mercredi, 28 courant, gros lot \$6000—Billet \$4. Avril 20

POUR BORDEAUX—(Départ du 5 au 10 mai)

Le beau navire de 1ère. classe, HENRI ASTOR, doublé, cloué et chevillé en cuivre, cap. P. Destebechojri partira pour Bordeaux port, du 5 au 10 mai. Pour fret de 1500 200 balles de coton, et pour passagers, qui seront parfaitement logés et traités, s'adresser au capt. à bord ou à V. ROUMAGE, 16 avril.

POUR CADIX (Passage seulement.)

Le beau brick fin voilier CASTILLO, capitaine Villalana, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, fera voile le 15 de ce mois. Ce navire ayant des beaux emménagements pour les passagers, s'adresser au capitaine à bord ou à JOSE PRATS, 13 avril. Rue St. Anne, No. 91